Mentor lutte contre les trafics de stupéfiants

LIMITE DE CANDIDATURE

26 Juin 2026

DURÉE DE LA MISSION

Court Terme

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Afrique

Répondant à une priorité commune de l'Union européenne et du Sénégal, le Projet entend par une approche globale, inclusive et concertée contribuer à renforcer les capacités des forces de sécurité intérieure en matière de prévention, de renseignement et de lutte contre les trafics illicites aux frontières et la criminalité organisée, y compris le trafic de migrants, la traite des êtres humains et le terrorisme. Renforcer la surveillance et le contrôle des frontières terrestres et maritimes, sensibiliser la population aux risques liés à la migration illégale et protéger les victimes de trafics et de la traite des êtres humains. Le POC II poursuit la consolidation des forces de sécurité et judiciaires initiées par les projets SENSEC-UE et POC en appuyant les services spécialisés qui combattent cette criminalité organisée de façon principale, La Direction générale de la police nationale, le Haut commandement de la gendarmerie nationale, la Direction générale des douanes, la Direction des eaux et forêts, la CENTIF, la DACG secondairement, tous les acteurs directs et indirects qui participent à la lutte contre les trafics :

Les juridictions judiciaires régionales, les collectivités territoriales, les élus locaux, le CNLTP, le CILMI, les associations d'aide aux victimes de la traite s'agissant d'une criminalité transfrontalière, les coopérations régionales policières et leur corollaire judiciaire sont bien entendu pris en compte.

Le projet s'articule autour de 5 Axes spécifiques :

AS1 : Renforcer le dispositif de lutte contre le trafic illicite de migrants et la traite des êtres humains au Sénégal en consolidant les compétences des forces de sécurité.

AS2 : Améliorer et densifier le dispositif territorial des forces de sécurité en vue d'un renforcement des contrôles et de la surveillance des frontières terrestres et l'optimisation de la gestion interne.

AS3 : Accompagner les forces de défense dans la montée en puissance du dispositif de secours en mer et la sécurisation de la frontière maritime avec la nécessité d'une approche intégrée qui prend en compte les aspects opérationnels, juridiques et humanitaires

AS4 : Protection des victimes par une approche multidisciplinaire impliquant des institutions gouvernementales, des organisations non gouvernementales, et des acteurs de la société civile.

AS5 : Sensibiliser sur les risques associés à la migration illégale de manière proactive et continue. Par une approche multidimensionnelle intégrant communication, éducation, collaboration

communautaire et plaidoyer

Description de la mission

Cette mission s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'Axe 2 dans le renforcement des forces de sécurité intérieure en matière de trafics de stupéfiants.

Ces activités s'inscrivent dans une dynamique de professionnalisation des unités spécialisées dans la lutte contre le trafic illicite de stupéfiants et la criminalité organisée transnationale.

À cet effet, le Programme Opérationnel Conjoint (POC 2) met en place l'accompagnement d'un mentor spécialiste en la matière pour la mise en œuvre de plusieurs sessions de formation régionales au profit des forces de sécurité intérieure.

Ces formations, d'une durée de cinq (05) jours par région, seront animées par l'expert du POC II avec l'appui d'un mentor de l'OCRTIS chargé d'assurer l'accompagnement technique, pédagogique et opérationnel des participants.

Elles ont pour objectif de former des agents de terrain afin de les spécialiser sur le trafic et la consommation de stupéfiants qui constituent un fléau mondial affectant la sécurité, la santé publique et la stabilité sociale.

Les trafiquants utilisent des méthodes de dissimulation, de manipulation et de communication sophistiquées qui exigent des enquêteurs une lecture fine des comportements humains et une approche en psychocriminologie.

Ainsi, le renforcement des capacités en techniques d'enquête et en analyse comportementale permettra aux agents désignés par leur directions respectives d'être plus efficaces dans :

- Techniques d'auditions ;
- Utilisation des balises et moyens techniques de surveillance ;
- Renseignement criminel ;
- Drogues de synthèse ;
- Techniques d'investigation antidrogue ;
- Exploitation opérationnelle du renseignement ;
- Coopération interservices et techniques de coordination opérationnelle.

Les enquêteurs seront également amenés à se familiariser avec les différents types de drogues, leurs effets, et le cadre légal qui les régit.

La formation comportera des présentations théoriques, des exercices pratiques et l'utilisation de mallettes pédagogiques et de tests de dépistage récemment fournis par le programme POC II.

Résultats attendus

À l'issue de la mission les enquêteurs seront renforcés dans les domaines suivants :

- Identification et analyse des indices physiques et comportementaux liés au trafic de stupéfiants.
- Utilisation efficace des techniques de détection rapide des stupéfiants et outils de détection.
- Conduite des entretiens et interrogatoires avec sensibilité comportementale.

- Structuration d’une enquête en respectant les règles légales et déontologiques.
- Coopération avec les autres acteurs de la chaîne pénale et internationales.

description des tâches de l'expert

L’expert élaborera un plan de formation détaillé, intégrant des modules théoriques et des exercices pratiques adaptés aux stagiaires. Un test de connaissance sera remis aux stagiaires en début à l’issue de la formation sur les thématiques abordées.

À la fin de chaque journée, un temps de débriefing sera organisé avec les participants pour évaluer les acquis.

L’expert mettra également en place des fiches individuelles de suivi permettant d’évaluer la progression et la compréhension des stagiaires.

Profil de l' expert

- Expérience avérée dans une force de sécurité européenne de plus de 30 années (police, gendarmerie, douanes ou autre service spécialisé) avec une expertise dans la lutte contre le trafic de stupéfiants, la criminalité organisée.
- Praticien et/ou un agent de terrain (issu d'un grand aéroport FR) rompu à l'usage du spectromètre et des tests EMIT, à la détection de moyens cachés.
- Solide connaissance des cadres juridiques et réglementaires liés à la détection, au contrôle et à la répression de l’usage et du trafic de drogues.
- Maîtrise des techniques de dépistage (tests rapides, spectrométrie, détection sur le terrain) et des outils pédagogiques associés (mallettes d’enseignement, simulateurs, protocoles de contrôle).
- Expérience en formation de personnel de sécurité, notamment dans des contextes internationaux ou en coopération technique.
- Capacité à animer des sessions interactives, à mettre en œuvre des exercices pratiques et à adapter les contenus aux profils des stagiaires.
- Excellentes capacités de communication, de pédagogie et de vulgarisation technique.
- Aptitude à travailler avec des partenaires institutionnels variés.
- Autonomie, rigueur et sens de l’organisation pour assurer le suivi individualisé des stagiaires.
- Bonne maîtrise du français (langue de travail), tant à l’écrit qu’à l’oral.
- Une spécialisation complémentaire en toxicologie, criminalistique ou en intelligence criminelle serait un atout.
- Être disponible pour des déplacements en région durant la période des formations.
- Maîtriser les techniques d’enquête et de renseignement ;

Divers

Merci d’envoyer votre CV et votre lettre de motivation à Zakiya Genevee à cette adresse mail :

z.genevee@poc-senegal.eu avant le 26 juin 2026 12h00 heure de Dakar.

